

# Important

## Vol avec effraction ou autre infraction ... des précautions à prendre !

Si vous êtes victime ou témoin d'un vol ou d'une agression, **APPELEZ IMMEDIATEMENT LES SERVICES DE POLICE**. De votre rapidité dépend souvent la possibilité d'interpeller les malfaiteurs et de retrouver les objets dérobés.

**Donnez le maximum d'informations** : l'objet de votre appel, le lieu précis du délit, la description des délinquants, le type de véhicule (couleur, marque ...).  
L'un des véhicules qui circulent en permanence sur la circonscription pourra alors porter secours à la victime et tenter d'interpeller les auteurs.

**En attendant les forces de police, ne touchez à rien (même dans votre voiture)**.  
N'oubliez jamais que les forces de police sont à votre disposition pour assurer votre sécurité et celle de vos biens. Déposer plainte est un droit, mais aussi un devoir qui permet aux services de police de connaître un fait sanctionné par le code pénal et de rechercher ses auteurs qui seront mis à la disposition de la justice.

« La sécurité, c'est l'affaire de tous ! »

## Vos contacts

### Police Municipale de Nandy :

9 rue de l'Eglise.

Tél. : 06 08 05 46 61

### Commissariat de Moissy-Cramayel :

Vous pouvez contacter le commissariat de Moissy-Cramayel,  
24h/24 et 7j/7

Tél. : 01 64 13 50 00

ou le **"17 police secours"**. (ce dernier numéro étant réservé aux urgences)

### Commissariat de Savigny-le-temple :

Vous pouvez également vous adresser au commissariat subdivisionnaire de Savigny-le-Temple, place du 19 mars 1962.

Tél. : 01 64 19 24 05



# Opération " Tranquillité Vacances "

## Bientôt les vacances !

## Avez-vous pensé à tout pour partir en toute sérénité ?

Nandy propose à tous ses habitants « **L'Opération Tranquillité Vacances** »

## Quel service ?

La Ville vous propose un service de **surveillance de votre domicile pendant toute la durée de votre absence** aux dates que vous signalez (1 semaine minimum, 2 mois maximum par an). Ce service est disponible **toute l'année**.

## Qui l'assure ?

La Police Municipale. Une surveillance accrue sera mise en place lors de ses rondes sur les secteurs et logements signalés par les habitants.

## Comment ça marche ?

Pour bénéficier de ce service **gratuit**, il vous suffit de signaler en mairie les périodes où votre logement sera vide.

Retournez pour cela en Mairie, le **formulaire** prévu à cet effet (à l'intérieur ou sur [www.nandy.fr](http://www.nandy.fr)).

Il est également conseillé de s'adresser au commissariat subdivisionnaire de la Police Nationale de Savigny-le-Temple, Place du 19 mars 1962, pour les périodes de vacances scolaires où un registre est ouvert à cet effet, en vue d'intensifier les patrouilles sur les zones concernées.

**Un homme averti en vaut deux**, n'oubliez pas non plus de signaler votre absence à votre gardien ou à votre voisin le plus proche. Confiez-leur vos dates, adresse et téléphone de vacances. Vous vous assurez ainsi d'être contacté dans les meilleurs délais en cas de problème !



Ville de Nandy  
Agglomération Grand Paris Sud  
9, Place de la Mairie - 77176 Nandy  
Tél. : 01.64.19.29.29 - Fax : 01.64.19.29.19  
[www.nandy.fr](http://www.nandy.fr)

**Le Maire**  
René Réthoré

# Opération " Tranquillité Vacances "

Demande de surveillance d'habitation

NOM : ..... Prénom : .....  
Adresse domicile : .....  
.....  
Type d'habitation :  Pavillon  Commerce/Entreprise  
 Appartement (N° ..... Digicode : .....)  
Téléphone domicile : .....

**Votre période d'absence** (1 semaine minimum et 2 mois maximum par an) :

Date de départ : ..... Date de retour\* : .....

Adresse lieu de vacances : .....  
.....

Téléphone (pour vous joindre en vacances) : .....  
.....

\* en cas de retour anticipé, avisez la Police Municipale et la Police Nationale.

**Quelqu'un est-il autorisé à pénétrer dans la propriété :**

OUI  NON

Si oui, indiquez ci-dessous son **identité**, son **adresse** et son **numéro de téléphone** :  
.....  
.....  
.....

**Observations particulières** (chien, alarme...)  
.....  
.....

**Je soussigné(e)**.....

autorise  
 n'autorise pas

La Police Municipale de Nandy à pénétrer dans ma propriété, et si besoin est, à l'intérieur de mon logement s'il y a le moindre doute compte tenu de la situation.

Fait à Nandy le ..... Signature avec la mention « lu et approuvé »

**A retourner avant votre départ en vacances à :**

Mairie de Nandy, service Police Municipale - 9 place de la Mairie - 77176 Nandy  
Tel. : 06 08 05 46 61

# Tableau de surveillance

Partie réservée à la Police Municipale N°

Dates et heures des passages		Observations
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		
11		
12		
13		
14		
15		
16		
17		
18		
19		
20		
21		
22		
23		
24		
25		